



MUNICIPALITÉ DE TRIENT
1929 TRIENT



VOTATIONS FEDERALES

09 février 2025

Ouverture des bureaux

➤ **Dimanche 09 février 2025**
De 10 h 30 à 11 h 30

Vote par correspondance

Par poste ou **au bureau communal,**
Dans l'urne prévue à cet effet :

- Mercredi matin de **10 h 00 à 12 h 00**
- Vendredi après-midi de **14 h 00 à 17 h 00**

L'Administration communale

Nous vous rendons attentifs que les enveloppes de vote déposées dans la boîte à lettres de la commune seront considérées comme nulles, conformément à l'art. 77 de la LcDP ainsi qu'à l'art. 20 al. 1 de l'OVC.

Trient, le 10 janvier 2025